

Discours de Najat VALLAUD-BELKACEM
Ministre des Droits des femmes, de la Ville, de la Jeunesse et des Sports

Débat de contrôle au Sénat sur le thème « Quel avenir pour les colonies de vacances ? »

Mardi 10 juin 2014

**

*

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Sénateurs

Je tiens tout d'abord à saluer l'initiative du groupe CRC qui a conduit à l'inscription à l'ordre du jour de votre assemblée la question de l'avenir des colonies de vacances au moment où nous sommes, comme chaque année à la même époque, confrontés à une des douloureuses contradictions de notre société : alors que chaque matin nous voyons dans le métro se multiplier les affiches publicitaires des agences de voyage et que la France semble se réduire à cette question rituelle, « *mer ou montagne ?* », nous savons que cette année comme l'année dernière, ce sont près de 40% de nos concitoyens qui, cette année encore, ne partiront pas en vacances. Chez les jeunes, le constat est encore plus préoccupant et ce sont 3 millions d'entre eux qui passeront leurs vacances à leur domicile.

Dans ce contexte général, la situation des colonies de vacances, vos interventions l'ont souligné, est particulièrement préoccupante. Un seul chiffre résume la situation à laquelle elles sont confrontées : alors que le taux de départ des jeunes dans ce cadre était en 1995 de 15%, il n'est plus aujourd'hui que de 7,5%.

A la simple lecture de ce chiffre, on pourrait être tenté de répondre immédiatement à la question que pose cet après-midi votre assemblée : s'il y a un avenir pour les colonies de vacances, il peut paraître sombre.

Et les évolutions constatées depuis une dizaine d'années n'engagent pas à plus d'optimisme et la tendance spontanée de l'évolution de ce secteur si particulier dresse un tableau peu réjouissant pour celles et ceux qui sont attachés à la philosophie d'un modèle de départ en vacances qui s'est construit depuis un siècle dans notre pays :

- L'augmentation des prix des séjours conduit à l'exclusion progressive des enfants des classes moyennes les plus fragiles. Quand 15% des enfants dont les parents gagnent plus de 4 000€ par mois partent en colonies de vacances, ce chiffre tombe à 4% pour ceux dont les parents gagnent entre 1 000 et 1 500€ ;
- cette évolution s'accompagne du recul de la mixité sociale au sein de séjours de plus en plus spécialisés dont les coûts s'envolent pour les familles ;
- enfin, les acteurs à but lucratif concurrencent de plus en plus frontalement le secteur de l'éducation populaire, pilier historique des colonies de vacances.

Voilà le portrait que nous pourrions dresser dans dix ans des colonies de vacances en l'absence de réaction : un secteur dominé par des professionnels des vacances proposant des séjours de plus en plus spécialisés à des publics socialement segmentés et dont seraient exclus les classes moyennes les plus fragiles.

Certains pourraient être tentés d'accepter cette évolution et céder à la tentation du laisser faire.

Après tout, pourquoi faudrait-il favoriser certains types de vacances plutôt que d'autres ? Les séjours collectifs plutôt que les départs autonomes, dans le cadre familial ou entre amis ?

Je voudrais d'abord souligner que les colonies de vacances ne sont pas « en concurrence » avec les vacances familiales, qu'elles s'inscrivent dans un temps différent, pendant que les parents travaillent encore.

Je suis également intimement persuadée que le départ en dehors du cadre familial, la rencontre avec d'autres enfants issus de quartiers, de milieux, de cultures différentes constitue pour chaque enfant une occasion d'ouverture et de découverte indispensable et qu'elle est le premier pas vers l'autonomie.

Dans une société toujours plus confrontée au risque du repli sur soi, sur sa famille voire sur sa communauté, l'expérience du départ, de la rencontre de l'autre est une expérience fondamentale dans la construction de soi. Les lieux de cette rencontre, de cette mixité ne sont pas aujourd'hui si nombreux pour que l'on puisse se priver de l'espace de découverte que représentent aujourd'hui les colonies de vacances pour de nombreux enfants.

On entend dire également qu'on pourrait laisser le marché s'adapter à la demande, qu'une entreprise de vacances est tout aussi à même de faire partir des jeunes que la FOL ou la JPA.

Ce n'est clairement pas mon avis. Je suis profondément convaincue que les colonies de vacances ne sont pas qu'un outil d'aide au départ, qu'il ne s'agit pas simplement de faire partir des jeunes dans un bus et de les occuper pendant dix jours.

L'ambition des colonies de vacances est tout autre, elles doivent être un levier d'éducation, d'apprentissage, d'accompagnement à l'autonomie des jeunes et des enfants qu'elles accueillent, elles doivent être un lieu de découverte et d'ouverture à de nouveaux horizons.

Je ne pense pas qu'une entreprise de loisirs vaille une fédération d'éducation populaire pour organiser les vacances des jeunes et je pense qu'il est aujourd'hui nécessaire de mettre en place un cadre qui permettra de consolider les grandes fédérations d'éducation populaire et les acteurs du tourisme social dans leurs missions.

Car au-delà des enjeux sociaux, voire politiques, qui s'attachent à l'avenir des colonies de vacances, nous ne devons pas oublier les enjeux économiques qui s'attachent à la préservation d'un secteur qui a su construire un modèle innovant et original et qui offre non seulement un cadre d'éducation pour les enfants qu'il accueille mais également le lieu d'une première expérience professionnelle pour les jeunes qui les encadrent et les accompagnent, et ce, quel que soit leur statut.

Vous l'aurez compris, je suis particulièrement attachée au renforcement des colonies de vacances et à la préservation de ce qui fait leur singularité.

Mais ne nous y trompons pas : défendre les colonies de vacances, ce n'est pas s'enfermer dans un conservatisme teinté de sépia ou s'arc-bouter sur un modèle qui ne correspondrait ni aux attentes des enfants, ni à celles de leurs parents. Je partage avec les grands acteurs du secteur la volonté de construire un nouveau modèle de colonies qui soient adaptées aux grandes évolutions de la société.

La refondation du modèle des colonies de vacances, c'est l'objet du dispositif « colos innovantes » soutenu par le Ministère des Droits des femmes, de la ville, de la jeunesse et des sports.

Lancée sur la base d'une réflexion partagée entre l'administration, les financeurs, au premier rang desquels la CNAF, les élus et les grands réseaux associatifs, cette initiative vise à poser les bases de ce que pourraient être les colos de demain en tentant d'apporter des réponses aux défis auxquels sont confrontées aujourd'hui les colonies de vacances.

Le premier enjeu est la reconquête de la confiance des parents.

Si des causes structurelles, notamment financières pèsent sur le nombre de départs en colonie, on constate également une réticence croissante des parents à confier leurs enfants à des institutions qu'ils estiment ne pas connaître suffisamment.

Il est dans ce contexte primordial que la colonie de vacances commence bien avant le jour du départ et qu'un lien s'établisse entre les organisateurs et les parents en amont afin de pouvoir tisser des relations de confiance, exposer le projet pédagogique qui sera mis en

place pendant le séjour. Ce lien doit être maintenu pendant le séjour et entretenu à l'issue du séjour.

Le deuxième enjeu, c'est assumer clairement et explicitement les ambitions portées par les colonies de vacances pour rendre plus lisible et plus visible leur spécificité dans ce qui est aujourd'hui devenu un marché extrêmement concurrentiel. Cela passe par la mise en avant du projet pédagogique mais également d'un certain nombre de valeurs au premier rang desquelles la mixité sociale, l'accueil de tous les enfants, et notamment ceux qui sont en situation de handicap, l'égalité et la laïcité.

Le troisième enjeu est la construction d'un modèle de séjour qui échappe à une forme de « courses aux armements » aiguillonnée par une concurrence toujours plus forte dans ce secteur. Si cette dynamique a pu aboutir à la diversification et à l'enrichissement des programmes d'activité elle a aussi eu pour conséquence une élévation continue du prix des séjours et l'exclusion des enfants des classes populaires et moyennes des colonies de vacances. Nous devons pouvoir aujourd'hui revenir à des modèles de colonies de vacances qui proposent aux enfants des cadres éducatifs plus simples, plus rustiques peut-être mais tout aussi stimulant, revenir aux hébergements légers plutôt qu'aux équipements systématiquement construits en dur, développer des séjours qui fassent découvrir non seulement les destinations lointaines mais aussi simplement les campagnes et les forêts qui entourent nos villes.

Au-delà de sa participation à l'élaboration de la charte nationale des colos innovantes, le Ministère des Droits des femmes, de la ville, de la jeunesse et des sports participe activement à faire connaître cette offre de séjour, notamment par l'organisation de campagnes d'information et de communication auprès du grand public et des grands prescripteurs (CAF, collectivités, comités d'entreprise).

Si cette charte est un premier pas dans la construction d'un nouveau modèle de colonies de vacances, elle ne pourra suffire à relever les défis auxquels est aujourd'hui confronté ce secteur. Au-delà de la réaffirmation de la singularité de ce modèle et des valeurs qu'il porte, je souhaite également engager avec les acteurs du secteur un certain nombre de chantiers structurels afin de mieux soutenir les organisateurs de séjours.

Je pense d'abord à la nécessaire simplification d'organisation des séjours. Cela passe d'abord par un travail qui est d'ores et déjà engagé entre l'Etat, les collectivités locales et les organisateurs de séjour afin de passer au crible les contraintes réglementaires qui pèsent sur les organisateurs de séjours collectifs de mineurs. Si des améliorations permettant d'alléger les démarches auxquelles sont confrontés les organisateurs de séjour peuvent être engagées elles le seront mais en gardant à l'esprit que la priorité absolue doit être la protection de la santé et de la sécurité des enfants accueillis.

Les mesures de simplification passent également par la mise en œuvre de mesures facilitant au quotidien la vie des organisateurs. Je pense notamment à la simplification de l'organisation des voyages en train pour les groupes. La SNCF a engagé un travail important en la matière et développe aujourd'hui son offre en direction des groupes qui passera cet été de 1 million à 2,5 millions de places.

Je pense, ensuite, à la question financière afin de soutenir l'émergence d'un nouveau modèle de colonies de vacances. Comme je l'ai dit précédemment, le soutien aux colonies de vacances est un choix de société, un choix politique et l'Etat entend l'assumer. C'est pourquoi je souhaite mobiliser au service de projets innovants qui ont vocation à devenir les véritables démonstrateurs d'un nouveau modèle de colonies de vacances les moyens du FEJ et du volet Jeunesse du PIA.

Au-delà de la question de l'investissement, nous devons examiner les moyens de réorienter les moyens aujourd'hui consacrés à l'aide aux vacances en direction des colonies de vacances. Les crédits que la Nation consacre aujourd'hui à l'aide aux vacances, – que ce soit par les exonérations accordées sur les chèques vacances ou via les différentes mesures d'aide sociale ou de concours des comités d'entreprises, – sont considérables et évalués à plus de 2 milliards d'euros. La CNAF a engagé le rééquilibrage de ses crédits de soutien aux départs en vacances en direction des séjours de mineurs, nous devons accentuer et pérenniser cet effort.

Je souhaite également développer les démarches d'achat fondées non seulement sur le critère du coût mais également sur des critères qualitatifs reprenant, par exemple, les éléments du label « colos innovantes ». A titre d'illustration, la sphère publique dépense à elle seule au titre de ses missions d'employeur plus d'un milliard d'euros pour soutenir le départ en vacances de ses agents. Une réorientation d'une partie de ces crédits, dans le respect du code des marchés publics, permettrait de soutenir efficacement le secteur des colonies de vacances. Je souhaite également engager un dialogue avec un certain nombre de grands comités d'entreprise pour les encourager à concentrer leurs achats en direction des séjours labellisés.

Nous devons enfin poursuivre le dialogue engagé autour du statut des animateurs et des « encadrants » des colonies de vacances et de l'équilibre à trouver entre salariés, volontaires et bénévoles pour offrir à chacun un cadre lui permettant de s'engager dans les projets éducatifs portés par les colonies des vacances tout bénéficiant d'un statut protecteur et de continuer à faire vivre ce formidable creuset d'engagement qu'a toujours été le monde des colonies de vacances.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Sénateurs,

Je ne peux que partager votre préoccupation : oui, l'avenir des colonies de vacances est aujourd'hui incertain. Les évolutions sociales, le développement d'une nouvelle approche des vacances, plus individuelles, plus consuméristes, ont fragilisé le modèle de colonies tel que nous l'avons connu.

Face à ces évolutions, je suis néanmoins persuadée que nous avons les moyens de mettre en place le cadre qui permettra à un nouveau modèle de colonies de vacances d'émerger en conciliant la nécessaire adaptation des pratiques et l'affirmation volontaire des ambitions en matière d'éducation populaires que défendent depuis près d'un siècles les acteurs de ce secteur.

Vous le constaterez dès cet été, je prendrai, en tant que Ministre en charge à la fois de la Jeunesse et de l'éducation populaire toute ma part à l'accompagnement de cette transformation qui va bien au-delà de la simple question des colonies de vacances mais met en jeu notre capacité collective à garantir l'effectivité du droit aux vacances pour chaque jeune qui doit être notre ambition collective et qui dépasse la seule question des colonies de vacances.

Je suis en effet persuadée que les vacances représentent aujourd'hui des enjeux qui dépassent largement la question des loisirs :

- il y a là **un enjeu de justice sociale** dans une société qui se veut mobile et où l'assignation à résidence d'une frange entière de notre jeunesse pendant les vacances représente la plus grande des frustrations ;
- il y a là aussi un **enjeu de conquête pour chaque jeune de son autonomie**, la capacité à partir de chez soi, ne serait-ce qu'une semaine, représente bien souvent le premier pas vers d'autres départs, vers un logement autonome, vers l'emploi ;
- il à là, enfin, **un enjeu économique** pour notre pays et son industrie touristique, un enfant qui n'est pas parti en vacances est un adulte qui ne partira pas en vacances et de la capacité de notre société à accompagner les premiers départs dépend l'existence, demain, d'une demande touristique intérieure forte et dynamique.

C'est pourquoi je souhaite engager dès aujourd'hui dans la continuité des réflexions menées autour du secteur des colonies de vacances et de la réduction de la fracture touristique inscrite à l'ordre du jour des travaux du conseil national du tourisme une réflexion plus globale autour de l'accès aux vacances des jeunes et de nos concitoyens les plus en difficulté, notamment des mères isolées des quartiers prioritaires pour donner à chacun l'opportunité de rompre avec le quotidien et d'accéder aux loisirs et aux départs.

Je vous remercie.